

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : 15

Séance du 16 mai 2023

en fonction : 14

Conseillers présents : 13

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. RISCH Jérôme ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; M Jean-Marc SINDT

Présent par procuration : M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

2 – Logement communal F5 « 23 rue Principale » : préavis départ, régularisation des charges et caution

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Madame BERGER Isabelle faisant part de son intention de résilier son contrat de location pour l'appartement F 5 situé 23, rue Principale à Kerling-Lès-Sierck à compter du 01/06/2023.

Monsieur le Maire informe le conseil que l'état des lieux de sortie n'ayant pas encore été effectué, la caution d'un montant de 450,00 € payée par titre N°208/B38/2013 sera restituée sous réserve de dégradations constatées à la sortie effective de l'appartement qui seront consignées dans l'état des lieux de sortie.

Pour la régularisation des charges, les relevés et les calculs seront effectués également au moment de l'état des lieux de sortie et la régularisation sera effectuée en conséquence.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents moins une abstention, accepte le préavis de Mme BERGER Isabelle arrivant à échéance le 31 mai 2023 et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 16 mai 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

